



Communiqué de presse

mercredi 10 octobre 2007

Dossier PCB : les attentes de FNE et de la FRAPNA

Face à une catastrophe écologique majeure et à la veille de la mise en place du Comité de Pilotage du Plan de Recherche Pollution du Rhône par les PCB, FNE et la FRAPNA rappellent d'ores et déjà les acquis et réaffirment leurs attentes.

La FRAPNA et FNE ont obtenu depuis début 2007 :

- la prise en compte de cette pollution à sa juste mesure par les services de l'Etat, après avoir bataillé pendant plusieurs mois pour faire sauter la chape de plomb qui pesait sur ce dossier,
- le quasi arrêt des rejets directs des PCB dans le Rhône par l'usine Trédi Séché de Saint-Vulbas (Ain),
- le déploiement des investigations (sédiments, poissons, coquillages, végétaux...) sur l'ensemble du bassin du Rhône, de l'Ain à la Camargue,
- la création d'un plan de recherche 2008-2010 par Mme Nelly Olin sur cette contamination,
- la multiplication des plaintes après celles des pêcheurs professionnels, de la FRAPNA et de FNE, notamment celles des villes,
- plus récemment, l'engagement du MEDAD à :
- publier la carte nationale de pollution par les PCB,
- la mise en place d'un observatoire national des données relatives à la pollution par les PCB et les pollutions sédimentaires,
- la saisine de l'AFSSA pour préciser les impacts sanitaires liés à la consommation des poissons,
- la relance de l'inventaire national des transformateurs contenant du pyralène devant être décontaminés d'ici 2010.

Mobilisées depuis plus de trente ans sur ce dossier, la FRAPNA et FNE attendent :

- la mise en place de moyens financiers nécessaires au plan de recherche et à la poursuite des investigations,
- l'élaboration d'un plan de gestion détaillé avec :
- la cartographie exacte de la pollution du bassin du Rhône et de ses affluents (Saône, Isère, Durance, rivages de la méditerranée, y compris la Camargue),
- l'étude des impacts sanitaires sur les travailleurs du PCB, les consommateurs de la pêche professionnelle et les pêcheurs de loisirs sur les zones les plus contaminées,
- l'indemnisation urgente des pêcheurs professionnels,
- l'identification de l'ensemble des responsables des émissions de PCB,

- l'étude des impacts sur les différents usages du Rhône (irrigation, potabilisation...),
- l'étude de la faisabilité de dépollution sur des zones particulièrement polluées,
- l'étude des transferts de la pollution des sédiments contaminés aux poissons, ainsi que de leur déplacement de l'amont vers l'aval.

De plus, à la veille des phases finales du Grenelle de l'environnement, la FRAPNA et FNE demandent que l'on tire sur le plan politique toutes les leçons de cette dramatique situation.

Par ailleurs, il restera à répondre à la question : combien de temps faudra t-il attendre pour reconsommer des poissons du Rhône?